

Monsieur le Président,

Après un 1^{er} semestre marqué par un mouvement social sans précédent puis par des annonces qui dès à présent impactent défavorablement notre administration, nous sommes réunis ce jour dans l'espoir qu'un dialogue social subsiste en dépit des projets mortifères annoncés par le gouvernement.

Hélas, le CTR avorté du début de semaine et les premières annonces quant à l'articulation des CAP au 1^{er} janvier 2020, n'augurent en rien un été serein.

L'objet de la CAP du jour est la parfaite illustration d'un manque de considération grandissant au sein de notre administration, le nombre de postes offerts cette année au titre de la liste d'aptitude étant en nette diminution, à l'instar des TA de C1 et CP.

Cette situation ne fait qu'accentuer la problématique rencontrée dans le cadre des promotions internes par concours pour lesquelles les postes offerts sont moins nombreux que ceux en externes.

De facto, certaines DI ou services nationaux n'auront aucun promu dans le cadre de cette CAP.

Il est malvenu de la part de l'administration d'exiger toujours plus des agents, tant en terme de formation que d'implication personnelle, sans en retour accorder le bénéfice d'une promotion justement acquise par le travail.

Ce système devient une injustice que nous dénonçons, lorsqu'en regardant la constitution des listes, on s'aperçoit que chaque DI est devenue une baronnie qui a bien compris que le pouvoir central était d'une faiblesse totale.

Sur le plan du fonctionnement des CAP, nous réitérons notre demande d'obtenir les documents, conformément au règlement intérieur et dans leur ensemble; L'absence des dossiers et livrets de stage dématérialisés lors de la préparation en est le parfait exemple.

Enfin, nous nous devons de conclure cette déclaration sur notre crainte légitime de nous revoir dans des conditions propices. Nous espérons un été paisible après l'accord unanimement signé, force est de constater que la sérénité ne sera pas au rendez vous.

Les élus en CAPC catégorie B